

SNPE & ROXEL À LA CROISÉE DES CHEMINS

* Lire page 3

LES RETRAITÉS EN MANIF POUR LES PENSIONS

* Lire page 3

REPAS DES PRÉRETRAITÉS ET RETRAITÉS

* Lire page 7

UPR
Sud

☎ 05 56 70 79 00
☎ 05 56 70 79 50
☎ fax : 05 56 70 79 35
✉ upr.sud@numericable.fr

Le Lien
des

Sud

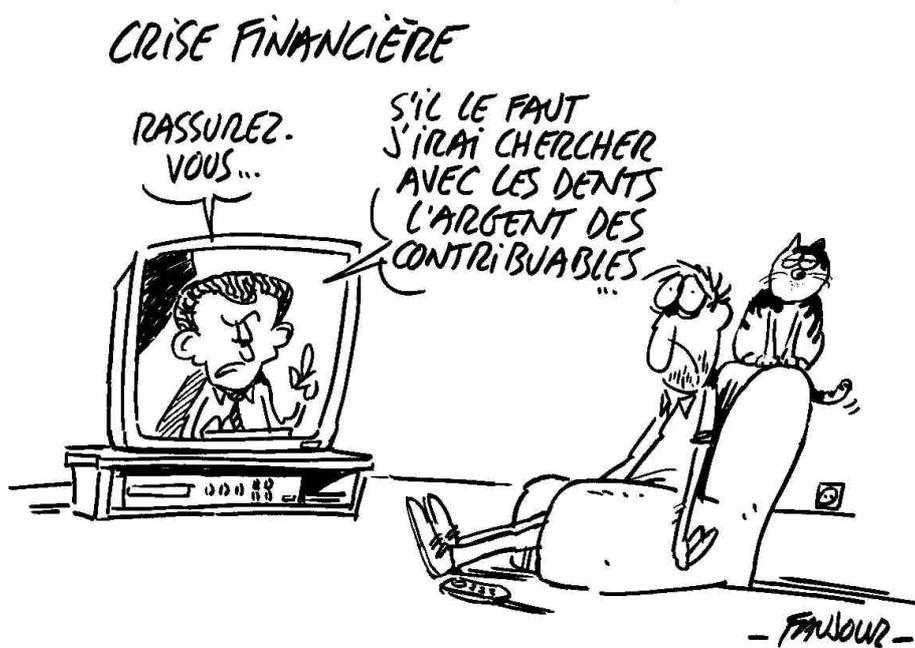
Préretraités & Retraités de SNPE et ROXEL

* Union des Préretraités et Retraités Sud de SNPE & ROXEL *

Visitez notre site internet : sudsnppe.fr



Jeudi 16
Octobre 2008



* * *

Trois procès pour la préretraite amiante

☛ Des procès sur la préretraite amiante ont eu des résultats. L'un sur les CP dans la pension et les 2 autres sur la perte de salaire en préretraite. Le point.

* Lire en pages 4,5 et 6 *

Cher

Adhérent(e),

○ Au moment où nous imprimons ce bulletin nous venons de manifester avec des milliers d'autres retraités en raison d'une hausse des pensions très éloignée de l'inflation. Mais, Sud se bat aussi pour l'abrogation des contre-réformes dont le mécanisme entraîne la chute du pouvoir d'achat. Il faut continuer pour gagner la bataille contre l'appauvrissement organisé des retraités.



FAITS ET MEFAITS

La revue des faits et méfaits

☐ 18 septembre 2008

La vie... selon votre bourse

■ Le président a présenté son énième plan pour l'assurance maladie : assurés et malades trinqueront. Dans le même temps, un sondage Ipsos indique que 39 % des Français ont déjà renoncé à un soin ou l'ont retardé en raison de son coût. Surprise : il n'y avait aucun banquier parmi eux.

☐ 25 septembre 2008

La bourse... avant la vie

■ 6000 suppressions d'emplois, 1000 à Sandouville qui a laissé éclater sa colère. Renault fait de gros bénéfices et licencie, il n'y a pas d'erreur : c'est pour le plaisir des actionnaires. L'Etat qui a promis « qu'aucun épargnant ne serait touché par la crise », ne s'engage sur rien pour l'emploi chez Renault alors, ou parce qu'il, est actionnaire. La bourse ou la vie ?

ENCORE UN SERVICE BANCAIRE PAYANT



☐ 30 Septembre 2008

Les taxés et les exonérés

■ Le budget 2009 confirme les choix fiscaux du gouvernement avec les milliards d'exonérations pour les riches pendant que les taxes se multiplieront pour les autres. Tout le monde ne peut pas être vacciné du bouclier !

☐ 10 octobre 2008

Les moyens justifient la faim

■ Plus de 1800 milliards d'€ viennent d'être dépensés par les Etats pour payer la crise financière. La FAO avait demandé 30 milliards pour en finir avec l'insécurité alimentaire dans le monde. Faut croire que cela a beaucoup moins d'importance.

☐ 8 octobre 2008

Téléthon pour les oncles Picsou

■ Une personne qui se réveillerait du coma n'y comprendrait rien : Dans le monde entier, des financiers, des patrons, des rentiers, des spéculateurs, des gouvernants libéraux de chez les libéraux en appellent à l'intervention de l'Etat !

Les mêmes qui n'ont cesse de décrier toute intervention, régulation de l'Etat, les mêmes qui détruisent chaque jour un peu plus le service public ! Et ça marche !

L'Etat qui ne cherche même pas comment financer vos retraites et votre sécu par exemple, trouve de l'argent à la pelle pour aider la finance en difficulté sans garantie véritable pour la population !

On « nationalise » les déficits et les banqueroutes, et on privatise le service public qui rapporte (comme la poste) ! Inutile d'envoyer vos dons aux oncles Picsou, le gouvernement le fait pour nous, et avec nos deniers. Bonus : même l'addition de la crise est aussi pour nous !



Medef-City



SME et ROXEL à la croisée des chemins...

❑ Chez SME, la période est toujours agitée par Hérakles. Après l'article de la tribune du mois dernier, d'autres sont venus s'ajouter sur le sujet. Faute d'infos de la direction SNPE, les bruits circulent, et du côté de SPS le rachat semble ne plus faire de doute. Derrière Hérakles, se profile la privatisation.

Cette politique de privatisation « à tout va » (comme on le voit aussi pour la Poste), c'est le démantèlement du service public. La défense en fait partie aussi. Peut-on confier au privé l'ensemble de la gestion de la défense stratégique ? La privatisation n'est bonne ni pour les salariés, ni pour les citoyens. Il faut la combattre !

Chez Roxel, c'est la fusion avec Protac qui fait la une. Personne ici ne parle du projet Hérakles qui pourtant concerne à priori Roxel. Le rachat de Protac par Roxel entraîne une réorganisation et... une dénonciation des accords d'entreprises. De quoi alimenter les rumeurs qui circulaient déjà sur une remise en cause des 35 h ! Sans lutte, les personnels pourraient laisser des plumes dans « l'harmonisation » car le social n'a jamais été la tasse de thé des dirigeants... sauf quand il s'agit de leur pomme !

Retraités et Préretraités

Dans la rue pour notre pouvoir d'achat !

❑ Le 16 octobre l'Upr SUD de SNPE et ROXEL était dans la rue avec des milliers d'autres retraités en France pour l'augmentation immédiate des pensions.

► 1,1% au 1er janvier et 0,8% au 1er septembre ne suffisent pas pour maintenir le pouvoir d'achat avec une inflation que l'INSEE reconnaît à 3,6% pour une année. Pour 2008 cela fait une hausse de 1,36% avec 3,6% d'inflation !

Les dépenses incontournables, dont l'alimentation qui a augmenté de 6,4% et l'énergie de 18,5% pèsent sur notre pouvoir d'achat. Les charges de santé s'y ajoutent (forfaits, franchises, déremboursements, dépassements d'honoraires, augmentation des complémentaires santé).

Mais le problème est lié directement aux contre-réformes. Le calcul des pensions sur les 25 meilleures années au lieu de 10 impacte le pouvoir d'achat dès le départ en retraite. L'indexation sur les prix au lieu des salaires l'impacte tous les ans !

Sud se bat pour l'abrogation de ces contre-réformes sur les pensions, pour le retour aux 37,5 années, et pour des pensions mini égale au SMIC. C'est possible :

► de 1983 à 2007, la part des salaires dans la richesse (pib) a diminué de 10 points (180 milliards d'€ par an) et la part attribuée aux dividendes versés aux actionnaires est passée de 4,4% à 12,4%.

► en 7 ans, les 0,01% des foyers les plus riches ont vu leur revenu croître de 42,6%, contre 4,6% pour les 90% les moins riches.

Nous œuvrerons à ce que nous obtenions satisfaction !



Procès Préretraite Amiante

Trois Procès pour la Préretraite

□ **Des procès différents sur la préretraite amiante ont eu des résultats. L'un intenté par un salarié sur les CP dans la pension et les 2 autres sur la perte de salaire en préretraite.**

1 : CP & PENSION AMIANTE

Un salarié de la SNPE a intenté et gagné un procès avec la CRAMA concernant la prise en compte de ces congés payés dans la rémunération en préretraite amiante.

Rappel : La prise en compte des congés Payés (CP1 et CP2) a été effective pour les départs compris entre Octobre 2003 et partiellement jusqu'au 31 janvier 2004.

Après cette dernière date, la Crama n'a plus pris en compte les Congés payés pour calculer la Pension. Ce changement a déterminé début 2004, toutes nos actions revendicatives auprès de la Direction Snpe pour compenser cette perte importante.

Jugement du tribunal des affaires sociales de Bordeaux Avril 2008:

Un salarié est parti en Préretraite Amiante le 31-Mars-2004. La Crama n'ayant pas pris en compte ses indemnités de Congés Payés (CP1 et CP2) il a fait appel (dans le délai de 2 mois) pour contester cette décision.

L'objet de sa requête n'ayant pas été retenue, il a eu recours au médiateur de la Crama, puis a porté l'affaire devant le tribunal des affaires sociales de Bordeaux. Le dernier jugement en appel de ce Tribunal (Avril 2008) lui a donné raison.

Le tribunal a ordonné l'application de la loi L242-1(en place des directives Crama): « *Sont considérés comme rémunérations toutes les sommes versées aux travailleurs en contre partie ou à l'occasion du travail, notamment les salaires, indemnités de congés payés...* »

La Crama ne faisant pas appel, l'indemnité CP (CP1 & CP2) a été réintégrée dans les 12 salaires de référence et la pension recalculée. Ce préretraité a précisé que sa pension mensuelle a été majorée de 180€ et qu'une prime de 11000€ (manque à gagner depuis avril 2004) lui sera versée.

La Réunion du 22 Septembre 2008

Une réunion s'est tenue salle Montaigne (cafétaria SNPE) le 22 septembre en présence d'une cinquantaine de personnes et les syndicats SUD et CGT de SNPE et ROXEL.

Le point a été fait par la personne concernée sur *les 4 années de procédure* qui ont amené le TASS de bordeaux en appel à réintégrer les CP1 et CP2 pour le calcul de sa pension.

La discussion a porté sur les personnes pouvant être concernées pour un recours auprès de la Crama. Soit, il s'agira des personnes parties jusqu'au 31 Janvier 2005 ou de la totalité des départs, puisque la loi L242-1 sert toujours de référence.



Procès Préretraître Amiante

Trois Procès pour la Préretraite

Suite de la page 4

A titre d'information, la Crama est quasiment la seule caisse en France à avoir pris en compte les Congés payés pour le calcul de la pension.

Un débat a abordé la façon de s'organiser. Plusieurs possibilités : une association (avec statuts et bureau) mais les délais sont longs administrativement ou un collectif regroupant les syndicats et Préretraités.

Pour Sud, nous avons proposé ce collectif, car les syndicats sont les seuls à pouvoir faire en permanence le travail sur le terrain Snpe-Roxel en sachant que sont aussi concernés les salariés qui partent ou partiront dans les années à venir en préretraite.

Les coordonnées pour contacter les syndicats SUD et CGT ont été données à l'assemblée : « sudsnp.fr » pour SUD et le site de myriade : « restons-groupir.fr » pour la CGT

2 : PRERETRAITE & PERTE DE SALAIRE

Nous avons fait le point sur les procès en cours : Bergerac (voir Lien Sud n° 37) et Paris (voir en page 6) :

► Pour Paris : ZF-Masson de SENS (Yonne) avec 36 anciens salariés.

► Pour Bergerac : Ahlstrom (Lalinde-Dordogne) avec 17 anciens salariés.

Sur le fond, **les Associations de défenses des victimes de l'Amiante**, liées à l'Andeva ont gagné à Bergerac (mais la Direction a fait appel) et ont gagné à Paris en appel.

Le tribunal a ordonné à ZF-Masson de compenser les pertes financières à 100% lors des départs Amiante. Cette compensation est de 35% puisque la préretraite Amiante était limitée par la loi à 65% jusqu'au plafond sécu et de 50% jusqu'à 2 fois ce plafond.

Sud et Cgt appartenant à ces Associations de



défense feront le point sur ce premier jugement de Paris, avec les avocats Ledoux et Tessonière qui ont défendu

ces dossiers et Allo-Amiante de Bordeaux avec laquelle nous travaillons.

Il s'agit d'un jugement très important pour tous les préretraités.

EN CONCLUSION PROVISOIRE :

► Un courrier de SUD et CGT sera immédiatement envoyé à la Crama pour réintégration des CP1 et CP2 (affaire 1 : CP et pension amiante)

► Le suivi des procès Bergerac et Paris est fait par les 2 syndicats avec l'Andeva pour envisager les répercussions sur les salariés de nos entreprises (affaire 2 : perte de rémunération en préretraite amiante)

Une prochaine réunion est fixée
le 23 Février 2009



Préretraite Amiante / Procès Après celui de Bergerac, procès gagné à Paris

□ La cour d'appel de Paris a condamné ZF Masson, une entreprise de l'Yonne, à verser un total de 800.000 euros à 36 salariés partis en préretraite dans le cadre de l'exposition à l'amiante. C'est la première fois qu'une cour d'appel statue sur ce dossier.

En juin, le conseil des prud'hommes de Bergerac avait condamné une autre entreprise à indemniser 17 de ses anciens employés. Ahlstrom a depuis fait appel, mais la décision n'a pas été encore rendue (voir Lien Sud n° 37)

La loi de départ en préretraite amiante prévoit une pension à hauteur 65% du salaire brut. La cour a reconnu que des salariés qui, parce qu'ils avaient été exposés à l'amiante, "*perdaient 6 à 7 ans d'espérance de vie et 35% de leurs revenus*", pouvaient réclamer des dommages et intérêts à leur employeur.

La cour a relevé que les employeurs avaient "*méconnu sciemment*" certaines règles de sécurité. Et que "*cette négligence fautive a eu pour conséquence d'exposer l'ensemble des salariés au risque d'amiante, avec pour conséquence une réduction de leur espérance de vie, et leur a ainsi fait perdre la chance de poursuivre leur carrière à son terme*".

"*Dans ces conditions* », observe-t-elle, "*ils se sont trouvés contraints d'opérer un choix entre la poursuite de leur activité professionnelle, mais en prenant le risque de demeurer exposés à une contamination (...) et une préretraite impliquant une baisse de revenu de 35%*".

"*Leur choix dans ces circonstances est un choix par défaut*", concluent les magistrats, pour qui l'employeur a occasionné à ses salariés "*un préjudice économique direct et certain*". Elle a évalué ce préjudice entre 1.600 et 52.000 euros par salarié, soit un total de 800.000 euros.

Cet arrêt pourrait faire jurisprudence. Il concernerait alors plusieurs dizaines de milliers de salariés, de préretraités et retraités qui sont dans une situation semblable. Lire aussi en p 4 et 5.



Manifestation : Justice pour les victimes de l'amiante !

□ Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi 11 octobre à Paris à l'appel de l'Andeva. Pour obtenir un procès pénal de l'amiante car "*nos empoisonneurs finiront-ils par être renvoyés devant un tribunal correctionnel ? Au vu des difficultés des magistrats à mener à bien leurs investigations, rien n'est moins sûr* » dénonce l'Andeva.

Exiger justice pour les victimes de l'amiante a été le thème phare de cette manifestation car comme le dit l'Andeva : "*Nous n'avons que trop attendu. Cela fait 12 ans que les premières plaintes ont été déposées ! Derrière le manque de moyens, se cache souvent un manque de volonté politique. On ne comprendrait pas que la fermeté du gouvernement envers les délinquants s'arrête aux portes des entreprises. Que des industriels puissent s'affranchir des règles de protection et empoisonner en toute impunité.* »

De même, il s'agissait de rappeler que la préretraite est un droit et pas un privilège au moment où les évolutions de la loi préretraite risquent de laisser de nombreux travailleurs sur le carreau, que l'amiante continue d'être utilisé dans le monde, et dénoncer les délais d'indemnisation des victimes.



Menu

Apéritif

Salade Landaise

*Pavé de Bœuf
Sauce Roquefort
ou Echalottes
ou*

*Saumon Papillote
ou*

*Travers de Porc
Sauce au Miel
ou*

Carpaccio de Bœuf

Garnitures

*Millefeuilles
et sa Crème Anglaise*

Café

Vin à volonté

Choisir le plat au moment de l'inscription. Vous pouvez emmener si vous le désirez une bouteille de vin perso

Cher Adhérent(e)

Nous te proposons de passer un moment de convivialité en participant à un nouveau repas de préretraités et retraités de SNPE et ROXEL.

Notre voyage amical et gastronomique continue, le **jeudi 6 novembre à 12h 30** :

Il aura lieu à St Médard, au restaurant « **Rock'n Broch** ».

Il est situé **12 rue Serge Noailles à St Médard en Jalles** (ancien Malibu, rue qui descend en face des pompiers)

Ce repas n'a d'autre vocation qu'être un moment de rencontre et d'amitié. Il est ouvert à tous les préretraités et retraités et conjoints, il n'est pas réservé qu'aux adhérents SUD.

Vous pouvez en parler aux préretraités et retraités de votre connaissance, nous serions heureux de les accueillir.

Modalités pour s'inscrire :

☺ Le menu **tout compris est à 23 €**

☺ Inscriptions : **jusqu'au 30 octobre**

Marie-France Hazéra

☎ **06.21.43.39.00**

ou

Marie-Claude Martzel

☎ **06.12.23.75.08**





Extraits du Communiqué de l'Union Syndicale Solidaires

La crise Financière

■ Une crise financière sans précédent secoue la planète entière et démontre que les politiques de dérégulation, de spéculation, et de « libre concurrence » n'ont eu comme conséquence que d'accroître les inégalités et enrichir une poignée « d'élus » alors que la majorité de la population mondiale s'enfonce dans la pauvreté et la précarité.

Les dirigeants qui ont prôné pendant des années l'autorégulation du marché découvrent que l'Etat doit jouer un rôle. L'Etat, le contribuable intervient, mais pour socialiser les pertes d'un système qui implose. Des centaines de milliards sont injectés dans le système financier sans qu'aucune réforme en profondeur ne soit proposée.

Le chef de l'Etat devait aller chercher la croissance avec les dents ; sa politique reste au fond de la gorge de la majorité de la population. Sarkozy voudrait masquer l'échec de sa politique sous le paravent de la crise, mais il veut continuer une politique qui est comptable de l'envolée du chômage et de la perte du pouvoir d'achat.

Alors que la politique de spéculation a montré sa perversité, le gouvernement veut ouvrir le capital de la Poste en pleine crise financière. Alors que les fonds de pensions sont en train de faire faillite, le gouvernement favorise sur les retraites et l'assurance maladie, le recours (pour ceux qui le peuvent) aux assurances privées.

La majorité de la population, et d'abord les plus précaires, vont payer une nouvelle fois ces choix politiques et budgétaires.

EMPLOI : FAUT TOUT ESSAYER

POUR LE FAIRE BAISSER, LE CHÔMAGE SERA COTÉ EN BOURSE !



RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS POUR LES ACTIFS ET LES RETRAITÉS SUR LE WEB :



sudsnppe.fr

Rendez-vous

23 oct



Réunion Préretraités et retraités SUD SME / ROXEL

🕒 14 h au local SUD du site

6 nov



Repas des Préretraités et Retraités (lire en p 7)

🕒 12h 30 au «Rock'n Broch» à St Médard

DÉSOLÉ



JE NE M'EN VAIS PAS QU'À POIGNON SANS FRONTIÈRES !

LES MAUX DE LA FIN

[Selon Ipsos, 85 % des Français pensent que leurs enfants risquent de connaître la pauvreté plus qu'eux. Selon la marquise, pour qui tout va toujours très bien, tous les espoirs sont donc permis pour que les enfants des 15 % restants soient encore plus riches que leurs parents. 10% d'individus qui détiennent 80 % des richesses... ça laisse encore des marges de progression !]